AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C0160
FR0000054322-FS0069

27 janvier 2014

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CIBOX INTER@CTIVE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 27 janvier 2014, la société de droit néerlandais Behavior Tech Computer Europe B.V. (Cypresbaan 38, 2908 LT Capelle a/d Ijssel, Pays-Bas), contrôlée par la société de droit taïwanais Behavior Technical Computer Corp., a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse, le 7 janvier 2014, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CIBOX INTER@CTIVE et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions CIBOX INTER@CTIVE sur le marché.